

Le musée de l'Armée vient de publier les actes d'une journée d'étude organisée le 26 janvier 2024 et consacrée à une question aussi ancienne que sensible : le droit des prises de guerre. Sous la direction de Christophe Pommier, adjoint du département artillerie et docteur en histoire, et de Lucile Paraponaris, chargée de recherche de provenance, cet ouvrage de 143 pages s'impose comme une contribution originale à un débat qui dépasse largement le cadre académique pour toucher aux enjeux mémoriels et diplomatiques les plus actuels.

Cette publication intervient dans un contexte particulièrement significatif. Organisée en prolongement de l'exposition temporaire « *Victoire ! La fabrique des héros* » présentée aux Invalides, elle aborde de front une réalité que les musées militaires ne peuvent plus esquiver : une partie substantielle de leurs collections provient de confrontations belliqueuses, qu'il s'agisse de conflits entre puissances européennes ou d'expéditions coloniales. À l'heure où la France réfléchit à la restitution de certains biens culturels, notamment à travers trois lois-cadres en discussion, cette réflexion scientifique arrive à point nommé.

L'ambition affichée par le général de division Henry de Medlege, directeur du musée de l'Armée, est claire : le musée ne cache pas son histoire, au contraire, il l'étudie et expose le résultat de ses recherches. Reconnu comme l'un des trois piliers de la recherche en histoire au sein du ministère des Armées, l'institution entend être un acteur majeur de la constitution d'une doctrine sur ce sujet complexe. Depuis près de cinq ans, le musée dispose d'une chargée de recherche de provenance permanente, témoignant d'une politique volontariste en matière de transparence sur l'origine de ses collections extra-européennes.

L'ouvrage réunit les contributions de dix spécialistes issus d'horizons complémentaires : universitaires, conservateurs, juristes et militaires. Cette pluridisciplinarité constitue l'une des grandes forces de la publication, permettant d'aborder la question sous ses multiples facettes, historique, juridique, patrimoniale et opérationnelle. Xavier Perrot ouvre le débat par une tentative de clarification d'un vocabulaire juridique équivoque : prises, butin, trophées, pillage, spoliation autant de termes qui se chevauchent et dont la définition a évolué au fil des siècles.

Vincent Négri s'attaque ensuite à la genèse et aux mutations du principe d'immunité des biens culturels, retraçant l'évolution d'un droit international qui, des pillages systématiques de l'Antiquité aux conventions de La Haye, a progressivement tenté d'encadrer les pratiques de guerre. Cette protection juridique des biens culturels en temps de conflit constitue aujourd'hui un acquis du droit international humanitaire, même si son application reste parfois problématique sur le terrain.

La dimension coloniale occupe une place importante dans l'ouvrage. William Lotin analyse la propriété du butin de guerre lors des conflits armés coloniaux au XIX^e siècle, période où les règles juridiques servaient souvent à légitimer des appropriations massives. Cette contribution éclaire les mécanismes par lesquels les puissances européennes ont constitué leurs collections extra-européennes.

L'ouvrage ne se limite pas à l'histoire ancienne. Bertrand Warusfel présente les procédures actuelles concernant les prises de guerre, tandis que le commissaire Nirina Nicolas Rahary expose la gestion des saisies lors des opérations des forces armées françaises. Ces

contributions montrent comment le droit contemporain encadre des pratiques millénaires. L'un des apports de cette publication réside dans l'étude de cas patrimoniaux concrets tirés des collections du musée de l'Armée. Ronan Trucas analyse les emblèmes extrême-orientaux acquis entre la campagne de Cochinchine de 1858-1862 et la guerre d'Indochine de 1945-1954. Olivier Renaudeau retrace les tribulations d'un triple butin militaire constitué par les armures du château d'Ambras. Christophe Pommier examine les dimensions patrimoniales et politiques des pièces d'artillerie prises lors des expéditions mexicaines.

Lucile Paraponaris consacre une étude fouillée aux collections issues de la première conquête de l'Algérie entre 1830 et 1847, période cruciale qui a vu l'afflux massif d'objets vers les collections françaises. Ces acquisitions posent aujourd'hui des questions délicates en termes de légitimité et de restitution potentielle. Romain Poudray clôt l'ensemble par une analyse des prises de guerre au cœur d'accords politiques, en s'appuyant sur l'exemple des dépôts du musée de l'Armée entre 1905 et 2023, démontrant que ces objets ont souvent servi de monnaie d'échange diplomatique.

La publication s'inscrit dans une démarche plus large du musée de l'Armée, qui avait déjà abordé ces questions dans l'exposition « *Toute une histoire !* » en 2022. Le projet d'extension du musée prévoit de continuer à exposer ces recherches. Richement illustré avec plus de quarante figures, l'ouvrage bénéficie d'une iconographie soignée. Les reproductions d'archives et de photographies complètent un propos déjà dense. La maquette sobre de Virginie Poilievre facilite la lecture.

Cette publication constitue un outil de travail précieux pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire militaire, au droit international humanitaire, à la muséologie ou aux questions patrimoniales. Elle devrait également nourrir les débats parlementaires sur les restitutions de biens culturels, en apportant un éclairage historique et juridique indispensable à toute décision politique. Le musée de l'Armée démontre ainsi qu'une institution peut assumer pleinement son histoire, y compris les pages les plus controversées, tout en contribuant activement aux débats contemporains. Cette transparence intellectuelle, loin d'affaiblir la légitimité de l'institution, la renforce au contraire en l'inscrivant dans une démarche scientifique rigoureuse et en phase avec les attentes d'une société qui refuse désormais les silences ou les arrangements avec le passé.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)